



Innovative glass for a better world



Communiqué de presse

Arc ouvre un nouveau chapitre de son histoire avec l'arrivée de deux nouveaux actionnaires, C4 Industries et Compagnie Nationale de Navigation

Arques, le 14 avril 2025 - Le Tribunal de Commerce de Lille a homologué le plan de refinancement conclu en décembre 2024 entre la société, son actionnaire de référence, l'État, les créanciers et les deux nouveaux investisseurs : C4 Industries et Compagnie Nationale de Navigation (CNN). Le processus de renforcement du bilan et de l'actionnariat du groupe Arc entre désormais dans sa phase active.

Quinze mois après avoir ouvert des discussions pour lui permettre de trouver les moyens financiers de poursuivre son activité, Arc entame aujourd'hui une nouvelle étape de son histoire avec l'entrée au capital de deux nouveaux actionnaires : C4 Industries et Compagnie Nationale de Navigation. Un préalable avait été posé en janvier 2025 avec l'annonce du soutien financier de l'État, sous la forme d'un prêt de 30 millions d'euros, lors de la visite du site à Arques par le ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie, Marc Ferracci. En parallèle, le Tribunal de Commerce de Lille avait ouvert une procédure de sauvegarde financière accélérée qui est aujourd'hui validée.

L'homologation de cette procédure témoigne du soutien de l'ensemble des partenaires financiers du groupe, notamment de ses créanciers. Elle va donner à Arc les moyens de poursuivre sa transformation et ses projets de croissance, tout en lui permettant de poursuivre ses activités dans un contexte commercial difficile pour l'ensemble du secteur.

Les deux nouveaux actionnaires, C4 Industries, dirigée par Pascal Cagni, et la Compagnie Nationale de Navigation, dirigée par Patrick Molis, renforcent les fonds propres de l'entreprise à hauteur de 15 millions d'euros chacun, auxquels s'ajoutent 12 millions d'euros apportés par Dick Cashin, actionnaire de référence du Groupe.

Au-delà de ce soutien financier, Pascal Cagni et Patrick Molis apportent à Arc leur vision de l'industrie, leur expertise d'entrepreneurs et leur expérience internationale, nécessaire dans un environnement économique mondial en profonde mutation.

Concrètement, cette nouvelle étape s'inscrit dans le prolongement du plan Arcadia mis en place par Nicholas Hodler, président d'Arc, en septembre 2022. Il s'agira notamment de continuer à simplifier les organisations, fluidifier la planification, replacer le client au cœur de toutes les décisions, intensifier le développement de l'innovation produits et améliorer la culture sécurité pour les équipes. Par ailleurs, l'objectif de décarbonation de l'entreprise devra être poursuivi avec le soutien de l'État.

Nicolas Hodler, Président d'Arc, précise : *« Avec cette nouvelle étape, nous entrons désormais dans la phase active du processus de redressement engagé en juin 2024. Je remercie notre actionnaire Dick Cashin et nos deux nouveaux investisseurs, Pascal Cagni et Patrick Molis, dont l'appui va nous permettre de sécuriser notre situation financière et de redonner des perspectives claires au Groupe. Ils viennent compléter de manière décisive le soutien de l'État et démontrent ainsi la confiance placée dans la stratégie de transformation du Groupe. Je remercie également nos clients et nos partenaires pour leur confiance et nos collaborateurs pour leurs efforts dans cette période cruciale de notre histoire »*,



Innovative glass for a better world



Pascal Cagni, président de C4 Industries, déclare : « Je suis très heureux et fier de contribuer au renouveau d'Arc, dont le savoir-faire est unique et exemplaire. C4 Industries sera un partenaire de long-terme et un actionnaire au service de l'entreprise et de tous ses salariés. Dans un contexte difficile, les enjeux sont multiples : maintenir la place de leader mondial des arts de la table, conquérir de nouveaux marchés, réussir la décarbonation d'Arc, grâce à l'électrification des fours, retrouver des relations constructives avec les partenaires financiers et bancaires de l'industrie verrière ».

Patrick Molis, président de la Compagnie Nationale de Navigation, ajoute : « Arc peut compter sur notre soutien actif au plan de redressement initié par l'équipe dirigeante qui porte déjà ses fruits. Notre investissement est à la mesure de la confiance que nous avons pour l'avenir de ce fleuron international de l'industrie verrière. Il reste encore beaucoup à faire, mais la validation du plan de sauvegarde constitue une étape décisive vers le rétablissement de la santé financière d'Arc ».

À propos du groupe Arc

Leader mondial des arts de la table depuis 200 ans, le groupe Arc conçoit des solutions en verre innovantes et durables pour le quotidien, dédiées au plaisir de boire, de manger et d'embellir nos intérieurs. À travers ses marques Luminarc®, Arcoroc®, Cristal d'Arques® Paris et Chef&Sommelier®, Arc s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Le Groupe est présent dans le monde entier sur de nombreux marchés, notamment celui de la grande distribution, de l'hôtellerie, de la restauration, des bars et cafés, des cavistes et des collectivités (écoles, hôpitaux, maisons de retraite et cantines d'entreprises). Il propose également des solutions sur mesure pour les industriels et des produits promotionnels.

À propos de C4 Industries

Fondée en 2004 par Pascal Cagni et basée à Paris, C4 est une plateforme entrepreneuriale qui a pour mission unique de soutenir des entrepreneurs et les accompagner dans leur projet. **C4 Industries** est l'investisseur de référence de plusieurs entreprises gérées par des entrepreneurs d'exception et anime l'ensemble du portefeuille de la plateforme C4. **C4 Ventures**, fonds de capital-risque européen de premier plan agréé par l'AMF, a investi depuis 2014 dans plus de 50 startups de technologie, dont 9 sont devenues licornes. **C4 Collection**, groupe para-hôtelier, propose une collection de quatre villas singulières, toutes rénovées avec un précieux savoir-faire, offrant une expérience authentique dans des lieux d'exception. La **Cagni Foundation C4**, depuis 2011, œuvre à travers le monde pour améliorer l'accès des enfants et des populations défavorisées à l'éducation, la culture et les arts.

À propos de la Compagnie Nationale de Navigation

La CNN est le successeur de la Navale Worms, branche historique du Groupe Worms fondé au 19ème siècle et spécialisé dans le transport maritime. CNN a été acquis en 1999 par Patrick Molis, et s'est développée dans la logistique pétrolière terrestre (Compagnie Industrielle Maritime, TRAPIL), le transport maritime spécialisé sur les navires rouliers au profit d'Arianespace, d'Airbus, de l'État-major des Armées, l'aérien avec Héli-Union, société exploitant des hélicoptères pour les liaisons avec les plateformes pétrolières et gazières et activité de maintenance en condition opérationnelle d'hélicoptères. Les activités opérationnelles historiques ont été progressivement cédées et la CNN s'est focalisé sur de la prise de participation dans les secteurs industriels, maritime, terrestre, aérien, transport et de la logistique.

Contact presse : Romain Grière / romain.griere@taddeo.fr / 07 86 53 17 29